

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-581231

47677



Maladie

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

82214

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

061233988 Total des frais engagés : 17 NOV. 2020 Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. ANISS OUASSIR
ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
159 Bd. Bourgogne - Casablanca
Tél : 05 22 49 26 43

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'at... sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 17/11/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
23 OCT 2020	CD	30		INP 59 ANISS OUAS

DR. ANISS OUAS
ORTHOPEDISTE
TRAUMATOLOGUE
159 Bd Bourgogne - Casablanca
Tél. 05 22 49 26 43

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie de la Maternité 152, Av. Moudawalli - Casablanca Tél. 05 22 39 12 20 INPE : 062018379	23-10-2020	610,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

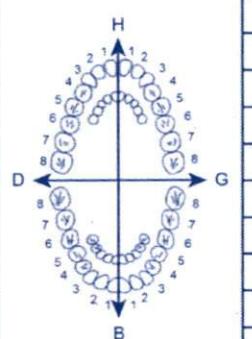
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. ANISS OUAS ORTHOPEDISTE TRAUMATOLOGUE 159 Bd Bourgogne - Casablanca Tél. 05 22 49 26 43	23 OCT 2020	radiographies	30

AUXILIAIRES MEDICAUX

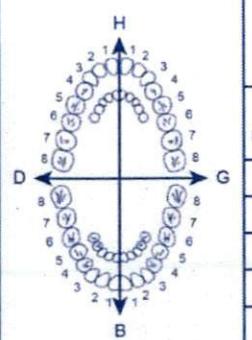
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

Dr OUASSIF ANISS

CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
OSTÉOPATHE
EXPERT ASSERMENTE

الدكتور وصيف أنيس

طبيب أخصائي
جراحة العظام والمفاصل
طب تقويم العظام والمفاصل العمود الفقري
خبير قضائي



ORDONNANCE

23/10/2020

BENTALEB ABDELWAHED Abdelwahed

169,00

- DOLICOX 90 MG, Comprimé pelliculé : x1 comprimé par jour ; après repas, à midi ; pendant 14 jours.

52,80

- PRAZOL 20 MG, Gélule : x1 gélule par jour ; avant repas, à midi ; pendant 14 jours.

94,00

- MYDOFLEX 150 MG, Comprimé : x1 comprimé par jour ; après repas, le soir ; pendant 14 jours.

136,50

- ALYSE 25 MG, Gélule : x3 gélules par jour ; pendant 14 jours.

79,00

- BIFLEX GEL : x2 massages par jour.

79,50

- Vitamine D3 NORMON, Gouttes : x30 gouttes par jour.

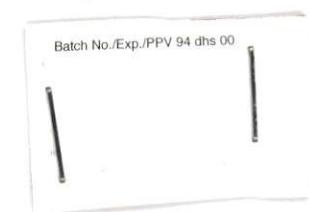
T = 610,80

*BERRADA Omar
Pharmacie Choudia
182, Av. Moulay Ismaïl, 26102
Berrechid - Tél: 0522 33 72 29
INPE: 062018379*



*Dr. ANISS OUASSIF
ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
159 Bd. Bourgogne - Casablanca
Tél: 05 22 49 26 43*

Cachet et signature du médecin



Dr OUASSIF ANISS

CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
OSTÉOPATHE
EXPERT ASSERMENTE

الدكتور وصيف أنيس

طبيب أخصائي
جراحة العظام والمفاصل
طب تقويم العظام والمفاصل العمود الفقري
خبرير قضائي

Date

23/10/2020

FACTURE

Patient

BENTALEB ABDELWAHED Abdelwahed

Échographie musculo-squelettique : Épaule + coude droit

REÇU DE : 500,00 DH (CINQ CENTS DIRHAMS).

INPE : 091116343

Dr OUASSIF ANISS
CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
OSTÉOPATHE
EXPERT ASSERMENTE
159, Boulevard Bourgogne, Casablanca
Téléphone : 05 22 49 26 43
Cachet et signature du médecin

Dr OUASSIF ANISS

CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
OSTÉOPATHE
EXPERT ASSERMENTE

الدكتور وصيف أنيس

طبيب أخصائي
جراحة العظام والمفاصل
طب تقويم العظام والمفاصل العمود الفقري
خبير قضائي

23/10/2020

BENTALEB ABDELWAHED ABDELWAHED

Échographie musculo-squelettique : Épaule + coude droit

COMPTE RENDU

- Présence d'un épaississement du tendon sub-scapulaire.
- absence d'elongation du tendon du sus-épineux.
- absence de bursite sous-deltoidienne.
- Absence d'aspect de capsulite articulaire gléno-humérale.
- Absence d'épaississement du tendon du long chef du biceps.
- Absence d'elongation du tendon sous-scapulaire.
- Absence de syndrome de masse péri-articulaire.
- Absence de calcification péri-articulaire.
- Absence d'épanchement synovial.
- Absence d'elongation du tendon du muscle angulaire de l'omoplate.
- Absence d'un épaississement du muscle trapèze.
- Absence d'image de calcification échogène associée.

Dr. ANISS OUASSIF
ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
159 Boulevard Bourgogne - Casablanca
Tél: 05 22 49 26 43
Cachet et signature du médecin